

CHARTE

La charte d'accueil de l'établissement CALIMERO-JEUX

Le multi-accueil Caliméro-Jeux, par la présente charte s'engage, sur la qualité de l'accueil. L'équipe sera à l'écoute des parents pour continuer à évoluer.

- 1- Des modes d'accueil seront proposés aux familles : le jeune enfant pourra être accueilli, à temps plein, à temps partiel, en accueil d'urgence et en multi accueil.
- 2- Nous préconisons un accueil d'urgence pour répondre aux situations exceptionnelles de nature sociale ou familiale.
- 3- Le service est organisé autour du bien-être physique et affectif des enfants.
L'enfant est pris en charge au sein de la structure par des professionnels qualifiés et diplômés.
- 4- Les professionnels veillent tout au long de la journée à la santé, à la sécurité physique et au bien-être affectif de l'enfant.
- 5- Un protocole d'accueil individualisé est proposé aux familles par le responsable avec les différents référents qui interviennent auprès des enfants.
- 6- Les enfants bénéficient d'une alimentation équilibrée variée de qualité adaptée à leur âge.
- 7- L'établissement est aménagé de façon conviviale et les règles de sécurité ont été prises en compte pour assurer la sécurité des enfants.
- 8- Un projet éducatif est établi dans le respect de l'enfant. L'identité de l'enfant et son individualité sont respectées.
- 9- Nous accompagnons l'enfant en prenant en compte :
 - le rythme, les habitudes de l'enfant afin de l'aider dans ses acquisitions de manière générale.
- 10- Des activités d'éveil et de jeux sont proposées aux enfants pour favoriser leur développement, leur épanouissement en collectivité.

- 11- Un échange personnalisé et une écoute :
Les parents sont les premiers partenaires, les professionnels se montrent disponibles et à leur écoute.
- 12- Les parents sont informés de la vie de la structure. Ils associent le possible au quotidien de leur enfant et pour certains, ils contribuent à faire évoluer la structure à travers un comité de parents créé au sein de la crèche qui se renouvelle tous les 2 ans.
- 13- L'échange des informations est organisé de façon à préserver leur confidentialité. Chacun fait preuve de courtoisie et de discrétion et s'abstient de tout jugement.
La directrice, son chef de service et l'équipe éducative sont disponibles pour répondre aux questions des parents et accueillir leurs suggestions.
Les parents peuvent contacter l'établissement par téléphone dans la journée. Lors d'un événement particulier, ils sont prévenus dans les meilleurs délais.
- 14- En cas de difficulté, les parents peuvent écrire à la direction :

CALIMERO-JEUX
Gondeau
97212 SAINT-JOSEPH
0596.50.09.91
asso-calimero-jeux@orange.fr

- 15- L'équipe dans le cadre de la mixité culturelle, sociale veille aux respects des enfants et de leurs parents.
- 16- Un projet social est élaboré. Il traduit au-delà de l'accueil des enfants, la fonction de l'établissement dans son quartier et sa commune.

Notre slogan reste le suivant :

***La qualité de l'accueil dépend de chacun de nous.
Parents, professionnels, ensemble aidons nos enfants à grandir.***